LA LETTRE

orée

Entreprises, territoires et environnement

N°69
Déc. 2012-
Mars 2013

LA PAROLE À NATHALIE BOYER, DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE

© Niels Stolterborg

Pour conforter son ouverture à l'international, Orée a poursuivi en 2012 sa participation à d'importants sommets tels que Rio+20 en juin dernier et la COP11de la CDB à Hyderabad en octobre. Au niveau national, la Conférence environnementale, comme l'a présentée la Présidente d'Orée, Patricia Savin, a su mobiliser l'ensemble des parties prenantes dont Orée. Nos manifestations régulières ont été permises en cette fin d'année grâce à de nouveaux partenariats avec des adhérents : Weave AIR, Vigeo, les associations Humanité et Biodiversité et 4D. Orée prolonge également ses partenariats avec les Ministères dans le cadre des Prix Entreprises et Environnement (cf. p.4) et de la Mission « Compétitivité durable des entreprises » - phase II confiée à Orée par Direction Générale de la Compétitivité de l'Industrie et des Services (DGCIS), placée sous l'autorité des Ministères du Redressement productif et de l'artisanat, du commerce et du tourisme (cf. p.3).

Orée à l'international

• Retours de Rio+20

Le 27 juin 2012 à l'issue de l'Assemblée générale 2011, Orée a organisé un débat sur le thème « Les résultats de la Conférence de **Rio+20** répondent-ils aux objectifs d'une prospérité équitable dans la sobriété et d'une meilleure gouvernance ? ». Cet événement a permis de réunir les adhérents et partenaires d'Orée présents à Rio tels que Ghislaine Hierso, administratrice d'Orée, ancienne Présidente (Veolia Environnement) qui est intervenue lors de la table ronde RSE organisée par la CFDT sur le Pavillon de la France à Rio (www.tvrioplus20france.org) ; Sylvie Bénard, administratrice d'Orée et ancienne Présidente (Groupe LVMH) ; Alain Chabrolle, Vice-Président Collectivités d'Orée (Conseil régional Rhône Alpes) ; Louis Albert De Broglie (Deyrolle pour l'avenir) ; Claude Fromageot, administrateur d'Orée et Coprésident du Groupe de travail « Biodiversité et économie » (Yves Rocher) ; Nicolas Imbert (Green Cross France et Territoires) ; Jean-Patrick Leduc (Museum National d'Histoire Naturelle) ; Antonio Manganella (CCFD-Terre Solidaire) et Sylvianne Villaudière (Alliantis, Club France Rio+20).

Un compte-rendu présentant les différents points de vue des intervenants par rapport aux résultats du sommet a été mis en ligne sur le site d'Orée : www.oree.org

• 11ème Conférence des Parties de la Convention sur la diversité biologique

- Le 16 octobre 2012, en tant que membre co-fondateur du « Partenariat global sur les entreprises et la biodiversité » (Global Partnership on Business and Biodiversity) lancé par le Secrétariat de la CDB, Orée a été, grâce à la présence de Sylvie Bénard, l'un des représentants de la France à Hyderabad, où s'est tenue la 2ème réunion de la « Plateforme mondiale pour les entreprises et la biodiversité » (Global Platform for Business and Biodiversity) au cours de laquelle Orée a signé la déclaration de soutien de cette plateforme.

A travers cette initiative, les membres fondateurs du "Global Partnership" ont souhaité démontrer leur leadership et leur engagement en facilitant la mise en réseau, en partageant leur expertise et en encourageant de nouvelles initiatives pour élargir le partenariat ainsi qu'en faisant progresser la participation des entreprises.

- Le 19 octobre 2012, en marge des négociations, Orée a organisé un **side-event** sur le thème "How stakeholders can build both with economy and biodiversity goals ?". Cet événement s'est inscrit dans le prolongement des travaux menés par le groupe de travail « Biodiversité et économie ». Un 1er side-event en partenariat avec la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB) avait notamment déjà eu lieu en marge de la COP10 à Nagoya. En 2012, les témoignages d'adhérents et de partenaires ont permis de présenter des travaux effectués en vue d'intégrer la biodiversité dans les stratégies des organisations. Lors de cette présentation, la méthodologie et les outils développés en partenariat avec Orée dans les études de cas ont été jugés intéressants et innovants.

Agenda international

26 novembre – 7 décembre 2012 : 18ème Conférence des parties à la convention climat (CCNUCC) – Doha, Qatar • **2013 :** Année internationale de la coopération sur l'eau • **15-17 janvier 2013 :** World Future Energy Summit - Abu Dhabi, Émirats arabes unis • **21-26 janvier 2013 :** 1ère réunion plénière de l'IPBES - Bonn, Allemagne • **3-15 mars 2013 :** 16ème Conférence des parties à la convention CITES sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction – Bangkok, Thaïlande • **26-30 mars 2013 :** Forum Social Mondial – Tunis, Tunisie • **22 mai 2013 :** Journée internationale de la diversité biologique sur le thème « L'eau et la biodiversité » (IDB) • **28-29 mai 2013 :** Forum de l'OCDE – France • **5-6 septembre 2013 :** G20 - Saint-Pétersbourg, Russie • **25-27 septembre 2013 :** ECOCITY World Summit – Nantes, France

Edito

A la suite de la Conférence mondiale des Nations unies sur le développement durable Rio+20, OREE a tenu son Assemblée générale le 27 juin 2012.

Depuis cette date, j'ai l'honneur de présider l'association, succédant ainsi à Ghislaine Hierso, Présidente de 2008 à 2012, que je remercie, au nom d'OREE, pour sa grande implication au développement et au rayonnement de l'assocation.

A mes côtés, un nouveau Bureau a été constitué avec Bruno Lhoste, Vice-Président Entreprises (*Inddigo*), Alain Chabrolle, Vice-Président Collectivités (*Conseil régional Rhône Alpes*), Jean-Michel Youinou, Secrétaire général (*Crédit Coopératif*) et Catherine Ronge, Trésorière (*Weave AIR*).

De gauche à droite : Jean-Michel Youinou, Alain Chabrolle, Patricia Savin, Bruno Lhoste, Catherine Ronge

Claude Fromageot (*Yves Rocher*) et Laurent Klein (*SAF-agriculteurs de France*) ont été élus pour rejoindre le Conseil d'administration également composé de Sylvie Bénard (*LVMH*), Régis Bergounhou (*FNE*), Monique De Marco (*Conseil régional Aquitaine*), Ghislaine Hierso (*Veolia Environnement*), Thierry Jacquet (*Phytorestore*), Daniel Luciani (*CJD*) et Bruno Rebelle (*Transitions*).

Merci à chacun et chacune pour son implication au sein d'OREE.

La Conférence environnementale des 14 et 15 septembre derniers souhaitée par le Gouvernement français a permis à OREE de se positionner comme force de propositions au niveau institutionnel.

Force était de constater que les thèmes des 5 tables rondes de cette Conférence environnementale venaient totalement en résonance avec les travaux et réflexions menés depuis de nombreuses années par OREE : biodiversité ; risques sanitaires et environnementaux ; gouvernance environnementale... Dans ce cadre, OREE a naturellement apporté sa contribution articulée autour de 15 mesures prioritaires : 15 mesures que vous retrouverez dans la présente lettre.

L'épineuse question d'une fiscalité écologique efficace et juste – *« fiscalité environnementale largement inaboutie en France », selon Matignon (document en date du 6 novembre 2012)* - fera l'objet du prochain Colloque Orée qui se tiendra le 28 janvier 2013. Ce colloque sera d'autant plus important que le gouvernement a annoncé mettre en place à partir de 2016 une nouvelle fiscalité écologique d'un montant d'au moins 3 milliards d'euros, mais dont les contours devront être bien définis.

Cet événement aura une signification toute particulière en 2013 puisque nous fêterons à cette occasion les 20 ans d'Orée.

Deux décennies s'achèvent. Deux décennies commencent. Autant de décennies guidées par la même volonté de mettre en œuvre, à l'échelle des territoires et en concertation avec une pluralité d'acteurs, les meilleures pratiques environnementales. Merci à chacun - acteur impliqué - pour la part que vous faites, comme dirait le Colibri.

Très sincèrement

Patricia Savin
Présidente d'OREE

P.1 Edito de la Présidente d'Orée

P.2 Interview

P.3 Les actions Orée

P.4 Prix Entreprises & Environnement

• Interview spéciale Hyderabad

La 11ème Conférence des Parties (COP11) de la Convention sur la diversité biologique (CDB) s'est tenue à Hyderabad en Inde, du 8 au 19 octobre 2012. Orée était présente grâce à la participation de ses administrateurs : Alain Chabrolle, Vice-Président Collectivités (Conseil régional Rhône Alpes), Sylvie Bénard (LVMH) et Ghislaine Hierso (Veolia Environnement), anciennes Présidentes, et Claude Fromageot, Coprésident du Groupe de travail « Biodiversité et économie » (Yves Rocher).

Alain Chabrolle et Ghislaine Hierso témoignent.

Quelles sont les évolutions majeures depuis la 10ème Conférence des Parties de la Convention sur la Diversité Biologique (COP10) à Nagoya ?

© Maïté Bénard

La COP11 de la CDB à Hyderabad fait suite au succès de celle de Nagoya, premier grand accord international depuis Kyoto et considérée comme un succès diplomatique. Un plan de sauvetage de la biodiversité y avait été adopté par la communauté internationale, avec trois avancées majeures : le plan stratégique 2011-2020 et sa déclinaison en 20 sous-objectifs appelés Objectifs d'Aïchi (dont celui de supprimer d'ici à 2020 les subventions dommageables à la biodiversité, et celui de créer un réseau d'espaces protégés), le Protocole de Nagoya sur l'Accès et le Partage des Avantages (APA), et la mobilisation des ressources financières. Il s'agissait donc, à Hyderabad, de passer à leur concrétisation. Concernant les ressources financières, point dur de cette négociation, un compromis a été trouvé par la Communauté internationale, avec une augmentation des financements destinés à la mise en œuvre du plan stratégique : doublement en 2015 des flux financiers internationaux en faveur de la protection de la biodiversité pour les pays dits en développement. Un consensus a également été trouvé pour la protection des milieux marins, notamment en haute mer où ne s'appliquent pas les législations nationales : il permettra d'identifier les aires marines d'importance écologique ou biologique (AIEB, ou EBSA en anglais pour Ecologically or Biologically Significant Areas) à protéger dans le Pacifique Ouest, les Caraïbes et la Méditerranée.

Les collectivités territoriales françaises étaient fortement impliquées dans ce sommet notamment en signant la déclaration commune des associations françaises d'élus et de collectivités territoriales pour la biodiversité. A été particulièrement affirmée « l'importance cruciale de la participation des collectivités territoriales et de leurs réseaux aux efforts mondiaux de protection et d'utilisation durable de la diversité biologique, car c'est au niveau des territoires que les questions relatives à la diversité biologique sont traitées de la manière la plus efficace (connaissance des territoires, détention de leviers d'action impactant la biodiversité comme l'urbanisme, les transports, les espaces verts publics, la gestion de l'eau, savoir faire du développement local, capacité d'innovation et d'expérimentation, animation au plus proche du citoyen…) ».

Quelle a été la place de la France lors des négociations de la COP11 à Hyderabad ? L'Union européenne a-t-elle su trouver une position commune ?

L'Union européenne a su, contrairement à ce qui a pu se passer dans d'autres conférences internationales, trouver des positions communes sur ses sujets cruciaux pour la préservation de la biodiversité. Ce qui a favorisé des avancées.

L'Union européenne accélère d'ailleurs le processus de ratification commune des 27 pays de l'UE au protocole de Nagoya. Et ainsi la mise en œuvre de ce protocole en 2014 devrait être possible, dès cette ratification effective puisque déjà 9 pays l'ont ratifié (dont l'Inde lors de la Conférence).*

*Pour la mise en application de l'accès et du partage équitable des avantages des ressources génétiques (APA), l'Union Européenne vient d'élaborer un règlement européen** qui est en consultation dans les Etats Membres et ainsi permettre une adoption et une mise en place rapide et efficace du dispositif en Europe.*

L'Union européenne a eu notamment une position ouverte pour poursuivre « l'élan de Nagoya » grâce en particulier à la France et à l'Allemagne par la décision du doublement des transferts internationaux en faveur des pays en développement d'ici 2015 sur la base des flux historiques constatés en 2009/2010. Il est toutefois difficile aujourd'hui d'évaluer la réelle mobilisation financière publique et privée en faveur de la biodiversité. L'inventaire des exigences que les Etats devaient réaliser entre 2010 et 2012 n'a pu être réalisé. Seules 25 Parties présentes l'ont fait sur 180 (dont 15 dans l'UE).

La France procède à cette évaluation et l'a particulièrement soutenue. Elle a mis en avant la mobilisation de ressources de l'APD (Aide au pays en développement) et sa stratégie de protection de la biodiversité, en lien avec le développement.

© Nele Stroomberg

La France a pu s'appuyer sur sa recherche française, qui a historiquement œuvré pour la préservation de la biodiversité (notamment le Museum National d'Histoire Naturelle, et tous les organismes fondateurs de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité). Cette mobilisation scientifique est à l'origine de la création de la plateforme internationale intergouvernementale scientifique et politique (IPBES). Le siège de cette plateforme très cruciale est à Bonn et une réunion importante aura lieu fin janvier 2013 pour définir son plan stratégique. La Conférence d'Hyderabad a d'ailleurs reconnu que l'IPBES peut amener à renforcer l'efficacité de la Convention.

La série d'indicateurs qui ont pu être retenus pour la réalisation des objectifs d'Aïchi a largement été facilitée par les travaux de ces scientifiques.

La France a aussi pu se réjouir de la reconnaissance des 56 zones géographiques situées dans les Caraïbes, Atlantique du Centre Ouest, Pacifique du Sud-Ouest et la Méditerranée (EBSA), même si la délimitation et l'inscription des zones pour l'Atlantique Nord sont reportées aux travaux de la COP12 qui se déroulera en octobre 2014 en Corée.

« Faire de la France un pays exemplaire en matière de reconquête de la biodiversité » a guidé la délégation française présidée par Delphine Batho, Ministre de l'écologie et du développement durable.

** Ethiopie, Iles Fidji, Gabon, Inde, Jordanie, Laos, Mexique, Rwanda et les Seychelles.*

*** Règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à l'accès aux ressources génétiques et au partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation dans l'Union, en date du 4 octobre 2012.*

Conférence environnementale : les 15 mesures prioritaires d'Orée

La Conférence environnementale a marqué l'actualité nationale de ce second semestre 2012. A travers l'implication du Président de la République, du Premier Ministre et de quatorze ministres, la Conférence environnementale a été saisie de 5 priorités : l'énergie, avec l'ouverture du débat national sur la transition énergétique devant déboucher en 2013 sur un projet de loi de programmation, la préservation de la biodiversité avec la perspective d'une loi-cadre, la fiscalité écologique, le lien entre la santé et l'environnement et la gouvernance écologique.

La Conférence environnementale s'est tenue les 14 et 15 septembre derniers au Conseil économique, social et environnemental (CESE). Patricia Savin, Présidente d'Orée, a assisté à la séance d'ouverture par le Président de la République ainsi qu'aux restitutions. Dans ce cadre, Orée a présenté sa contribution écrite en articulant sa réflexion autour de **15 mesures prioritaires.**

Retrouvez les 15 mesures prioritaires d'Orée sur www.oree.org

Table ronde n°1 - Préparer le débat national sur la transition énergétique

1. Appréhender la question de l'énergie par le préalable de l'analyse critique des besoins énergétiques
2. Développer les démarches d'**Eco-conception des produits et services**
3. Accélérer les démarches d'**Ecologie industrielle et territoriale**

Table ronde n°2 - Reconquête de la biodiversité

1. Améliorer l'appréhension de la biodiversité par l'ensemble des acteurs
2. Promouvoir l'intégration de la biodiversité dans les stratégies des organisations, par la généralisation de **Bilan Biodiversité**
3. Lutter contre l'artificialisation des sols par une gestion durable des zones d'activités

Table ronde n°3 - Prévenir les risques sanitaires environnementaux

1. Développer une meilleure connaissance et gestion du risque en France
2. Mettre en avant les approches territoriale et sociale de la santé
3. Associer santé-environnement et agriculture

Table ronde n°4 - Développer une fiscalité écologique efficace et juste

1. Opérer un basculement des régulations
2. Valoriser les services écosystémiques
3. Supprimer les aides publiques dommageables à la biodiversité

Table ronde n°5 - Améliorer la gouvernance environnementale

1. Soutenir la création d'une **plateforme nationale de la RSE**
2. Améliorer la **concertation** régionale et locale dans les prises de décisions
3. Améliorer la transparence et la crédibilité de **l'information extra-financière**

Les actions Orée

• Conférence « Des écosystèmes au service de l'économie circulaire »

Le 25 septembre dernier à l'auditorium de La Poste, Orée et Weave AIR ont rassemblé des entreprises et environ 120 participants autour du sujet qu'est **l'économie circulaire sous l'angle de l'apport des « écosystèmes » territoriaux sur ce type de projets**. Les témoignages d'entreprises adhérentes comme La Poste et Eiffage ont permis de démontrer la place prépondérante qu'occupent les écosystèmes : circulariser l'économie c'est partager les responsabilités, les risques mais aussi les bénéfices d'une telle démarche (cofinancements plus importants, retombées sociales et environnementales significatives).

• CaféOrée « Entreprises et gestion de la biodiversité »

A l'occasion de la récente étude de Vigeo réalisée en partenariat avec l'association Humanité et Biodiversité, Orée a consacré son CaféOrée du 15 octobre 2012 au thème « **Entreprises et gestion de la biodiversité** ». Ce CaféOrée organisé en partenariat avec Vigeo et Humanité et Biodiversité a réuni une centaine de participants dans l'auditorium du Monde. L'élaboration en cours de méthodologies et études de cas permettant d'intégrer les données relatives à la biodiversité et aux services écosystémiques dans la comptabilité a été présentée par Michel Trommetter, Coprésident du Groupe de travail « Biodiversité et économie » et Directeur de recherche à l'INRA. Les témoignages d'Agrivair et CEMEX France ont illustré le sujet par des faits marquants leur structure et des actions conduites.

• CaféOrée « Face à l'érosion, quelle gestion durable de la biodiversité ? »

En partenariat avec l'association 4D, un CaféOrée a eu lieu le 23 novembre 2012 pour aborder le sujet de la gestion durable de la biodiversité face à son érosion. Le premier temps de ce café-débat a été consacré à la présentation de l'étude 4D « Etat des lieux des controverses sur les ressources naturelles » par Pierre Radanne, Président de 4D, et à la présentation des actions d'Orée en matière de biodiversité par Patricia Savin. Dans un second temps, un débat a été animé par Jacques Weber, économiste et anthropologue, ex-Directeur de l'Institut Français de la Biodiversité, autour d'experts tels que Sandrine Bélier, députée européenne et Michel Trommetter, Coprésident du Groupe de travail « Biodiversité et économie » et Directeur de recherche à l'INRA.

• ZOOM sur la Mission Orée-DGCIS – Phase II

Dans le cadre de la feuille de route AMBITION ECOTECH, la Direction Générale de la Compétitivité de l'Industrie et des Services (DGCIS) a confié à Orée une nouvelle mission « Compétitivité durable des entreprises » pour l'année 2012 - phase II, dont les objectifs sont de :

- Permettre la **mise en oeuvre opérationnelle de l'éco-conception et de l'écologie industrielle et territoriale** au sein de la stratégie des entreprises et des territoires.
- Favoriser l'émergence de **projets éco-innovants** et collaboratifs de qualité dans le domaine de l'éco-conception et de l'écologie industrielle et territoriale.

Pour mener à bien cette mission, Orée peut accompagner tout porteur de projet animé par la volonté d'initier, de développer et de mettre en oeuvre une démarche d'éco-conception ou d'écologie industrielle et territoriale avec l'aide ou non de financements publics.

Retrouvez les résultats de la mission Orée-DGCIS – Phase I sur www.oree.org

Agenda France

5-6 décembre 2012 : Congrès Smart Energies for Factories 2012 – Cité Universitaire Internationale, Paris
10 décembre 2012 : Colloque - Recherches bio-inspirées : une opportunité pour la transition écologique ? - Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris
13 décembre 2012 : 3ème séminaire monétarisation des biens et services environnementaux - Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, et de l'Energie, Paris-La Défense
28 janvier 2013 : Colloque Orée sur le thème de l'écofiscalité suivi des 20 ans – SAF-Agriculteurs de France, Paris
29-31 janvier 2013 : Assises nationales de l'énergie – Grenoble
19-26 février 2013 : Festival international du film d'environnement (FIFE) - Île-de-France
2 avril 2013 : Table ronde « Les nouvelles solidarités économiques : vivre l'environnement autrement », Cycle de conférences sur le thème de l'alérite - Cité des sciences et de l'industrie, Paris
2-6 avril 2013 : Festival FReDD 2013 « La ville en perspectives » sous le parrainage de l'UVED – Toulouse
3 avril 2013 : Conférence Orée sur la biodiversité – Salon PRODURABLE, Paris
8 avril 2013 : CaféOrée en partenariat avec la SAF-Agriculteurs de France « Des agricultures pour et dans les villes » – SAF, Paris

• A VENIR ! Prochain Colloque Orée suivi des 20 ans

Le lundi 28 janvier 2013 se tiendra le Colloque Orée à la SAF-Agriculteurs de France sur le thème de l'écofiscalité. A travers deux sujets majeurs que sont la compétitivité des entreprises et la crise financière, le colloque abordera lors de deux tables rondes successives, les enjeux de la fiscalité écologique pour les entreprises et collectivités territoriales ainsi que des propositions de mesures appliquées à différents secteurs. L'événement se poursuivra dans un cadre festif pour célébrer les 20 ans d'Orée.

L'Equipe Orée

- **Nathalie Boyer**, déléguée générale – *boyer@oree.org* ; **Fabienne Davallan**, responsable administrative et financière – *davallan@oree.org*
- **Hélène Leriche**, responsable biodiversité et expertise environnementale – *leriche@oree.org* ; **Ciprian Ionescu**, chargé du volet « Comptabilité » du groupe de travail et doctorant – *ionescu@oree.org*
- **Alice Sarran**, chargée de mission écologie industrielle et territoriale / transports et logistique durables – *sarran@oree.org*
- **Maria Fortunato**, chargée de mission éco-conception – *fortunato@oree.org*
- **Cécile Couteau**, chargée de communication – *couteau@oree.org*

Nouveaux adhérents

Ils ont rejoint notre réseau depuis juin 2012 (entreprises, collectivités territoriales et gestionnaires, associations, académiques, personnalités qualifiées,...) :

Afilog ; Bolloré Logistics ; Cluster Eco origin ; Compta Durable ; Cyril Adoue Conseil ; Communauté d'Agglomération du Grand Chalon ; Ethicity ; Greenaffair ; Greenext Service ; IPGR – Institut de Prévention et de Gestion des Risques Urbains ; La Poste ; Les petits débrouillards ; LGCD ; Utopies ; Werner & Mertz France

Guillaume Sainteny, Maître de Conférences à l'École Polytechnique, a rejoint le réseau en tant que personnalité qualifiée.

Retrouvez la liste de tous nos adhérents sur notre site : www.oree.org

ZOOM : Pollutec 2012

Les Prix Entreprises et Environnement fêtent cette année leur 25ème anniversaire, confirmant ainsi l'intérêt croissant porté par les entreprises pour la préservation de l'environnement, et plus largement pour l'innovation dans le développement durable.

Ces prix, créés en France en 1987, récompensent chaque année des entreprises ayant à leur actif des réalisations remarquables dans les domaines de l'environnement et du développement durable. Ils sont décernés par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie et l'ADEME, et sont organisés en partenariat avec le Crédit Coopératif et Orée.

Palmares 2012

Catégorie « Biodiversité et entreprises »

Prix Biodiversité et entreprises
SM² Solutions Marines pour le pilote « Graines de Mer » de restauration des herbiers marins

Mention spéciale « Offre de produit ou service pour la biodiversité »
LES JARDINS DE GALLY pour les Eco-contrats©, offre de services dédiée à l'entretien écologique des espaces verts ▼ *Adhérent*

Les Jardins de Gally est une entreprise du groupe familial Les Fermes de Gally, situé aux portes du Parc du château de Versailles et dédié à l'agriculture, à l'éducation à l'environnement et au paysage. Depuis 1972, ses jardiniers et paysagistes conçoivent, aménagent, entretiennent et animent les jardins des entreprises, à l'extérieur comme à l'intérieur, sur l'ensemble du territoire national. Pour ses 40 ans, l'entreprise est récompensée pour les éco-contrats©, première offre globale et concrète pour l'entretien écologique des jardins d'entreprises. Elle associe alternatives pratiques pour une gestion écologique, process d'amélioration continue en accord avec les certifications environnementales et pédagogie pour sensibiliser les parties prenantes. La mention « produit ou service pour la biodiversité » remportée dans le cadre des Prix Entreprises et Environnement consacre un travail de fond initié il y a plusieurs années. Elle salue plus largement l'engagement des Jardins de Gally en faveur du bien-être et de la biodiversité en entreprises.

Mention spéciale « Meilleure démarche de gestion de site »
GROUPE GIBOIRE - OUEST AM' - SITADIN pour la restauration d'une zone humide de 3 hectares dans un Eco-quartier

Mention spéciale « Projet pour la biodiversité »
SM² Solutions Marines pour le pilote « Graines de Mer » de restauration des herbiers marins

Mention spéciale « Meilleure initiative de sensibilisation »
EXPONANTES Le Parc pour le parcours des curiosités naturelles du Parc

Coup de pouce du jury
BOHEMERIA pour le drap-housse bébé en chanvre

Catégorie « Ecoproduit pour le développement durable »

Prix Ecoproduit pour le développement durable
DOREL FRANCE pour la gamme de 6 biberons éco-conçus Natural Comfort

Mention spéciale du jury
OULALOOP pour les serviettes en papier Napkiss

Catégorie « Management et initiatives pour le développement durable »

Premier Prix
Fédération des Entreprises de Propreté et services associés (FEP) pour les entreprises de propreté engagées dans un développement durable

Deuxième Prix
LA POSTE (Direction du Courrier et ColiPoste) pour la Neutralité Carbone intégrale des offres Courrier et Colis ▼ *Adhérent*

Conscient de la nécessité de contribuer à la préservation du climat, Le Groupe La Poste a mis en place des actions de fond : politique de transports plus propres, nouvelles offres comme la Lettre verte, formation à l'éco-conduite pour 70 000 postiers...

En complément de cette politique de réduction de ses émissions de CO2, le Groupe La Poste a décidé d'aller plus loin en assurant la neutralité carbone intégrale de ses offres Courrier (physiques, hybrides et numériques), Colis et Express (en France et à l'international), sans surcoût pour les clients, qu'ils soient particuliers ou entreprises.

Pour ce faire, La Poste s'appuie sur EcoAct pour sélectionner et développer des projets variés, répondant aux standards les plus exigeants du marché comme le Gold Standard ou le Verified Carbon Standard.

Il s'agit pour La Poste d'une démarche mobilisatrice et co-construite en associant les 160 000 postiers et les clients au choix des projets de solidarité climatique.

Une démarche sans équivalent : 100% des offres intégralement neutres en carbone, sans surcoût pour le client.

Troisième Prix
SAEMES (Société Anonyme d'Economie Mixte d'Exploitation du Stationnement de la Ville de Paris) pour le premier opérateur de stationnement en France certifié Management Environnemental

Catégorie « Innovation dans les éco-technologies »

Prix Innovation dans les éco-technologies
NANTET LOCABENNES pour la conception et la construction d'une unité de valorisation de déchets de plâtre

Coup de coeur du jury
ELISOL environnement pour le Nématofaune, outil de surveillance de la qualité du sol

Catégorie « Technologies économes et propres »

Prix Technologies économes et propres
BOYER / PHILIBON & GREENWATT pour la Biométhanisation des écarts de tri de fruits sur site

Mention spéciale écologie industrielle
AREA (Société des Autoroutes Rhône-Alpes) pour la fine de sel, alternative au gros sel, nécessaire à la viabilité hivernale des autoroutes AREA

Orée à Pollutec !

Comme chaque année, Orée est présente à Pollutec : stand n°164 / Allée J / Hall 4. Retrouvez l'association à différents moments sur le salon :

- **27 novembre 2012 (11h30-12h30) : Remise des Prix Entreprises et Environnement en présence d'Alain Chabrolle, Vice-Président Collectivités d'Orée.**
- **27 novembre 2012 (11h45-13h) : Conférence Sustainable city solutions avec l'intervention de Nathalie Boyer, déléguée générale d'Orée.**
- **27 novembre 2012 (16h) : Pot d'échanges et de rencontres en présence de Patricia Savin, Présidente d'Orée.**
- **28 novembre 2012 (11h10-11h55) : Conférence La mission OREE-DGCIS « Compétitivité durable des entreprises » (éco-conception / écologie industrielle et territoriale) : accompagnement de projets éco-innovants et mise en oeuvre opérationnelle, sur le Forum Industrie Durable (Stand n°056 / Allée D1 / Hall 6).**

3 nouveaux adhérents 2012 ont été lauréats des Prix Entreprises & Environnement les années précédentes : où en sont leurs projets ?

Prix 2011 Biodiversité et entreprises — EIFFAGE - Association FIPAN - DERVENN

Le FIPAN est un outil innovant pour lancer une dynamique territoriale autour des services écosystémiques. Il s'agit de mutualiser des moyens humains, techniques et financiers sur les fonctionnalités écologiques, en s'appuyant notamment sur les gestionnaires naturels des écosystèmes que sont les agriculteurs et les forestiers. C'est une expérimentation à grande échelle du principe de « Paiement pour la Maintenance des Services Ecosystémiques » (PMSE), avec des souscriptions financières volontaires publiques et privées qui permettront des actions de terrain concrètes.

En Bretagne/Pays-de-Loire (FIPAN BPL), l'analyse des interdépendances des activités avec la biodiversité est en cours, et conduira à l'identification des secteurs prioritaires d'actions où se mêlent à la fois des enjeux écologiques, hydrauliques, et d'usages. Les premiers diagnostics agri-écologiques sur la région de Vitré (35) ont permis de lancer la dynamique de fédération des acteurs, avec une première mobilisation d'entreprises agricoles et des contacts avec les collectivités. Le FIPAN BPL sera officiellement lancé début 2013, pour 5 ans tout d'abord, par une conférence inaugurale afin d'intéresser un maximum de partenaires à la recherche d'actions écologiques, bio-positives, et responsables.

Contact : **Patrice Valantin**, Directeur de Dervenn.

Mention spéciale 2010 « Idée pour la biodiversité »

Initié en 2006, récompensé en 2010 par le prix Entreprises & Environnement, le système Chiro-Tech© qui allie développement de l'activité éolienne et préservation des chauves-souris, entre désormais dans sa phase de commercialisation. Après 4 ans de tests en France, Chirotech© a été installé sur 4 parcs éoliens en France puis récemment à l'international avec l'équipement de 2 parcs au Canada. Cette dernière installation a été couplée avec celle de 8 caméras thermiques du programme Decan© de Biotope (évaluation automatisée de la mortalité des chiroptères). D'autres opportunités commerciales sont à venir avec un projet de développement à grande échelle en Belgique et des visées en Espagne, en Italie, Allemagne, Angleterre et au Maroc.

Chirotech©, qui fonctionne aussi bien sur les parcs existants que sur les futures machines, permet une réduction de la mortalité des chauves-souris de plus de 90% tout en ayant un faible impact sur la production d'électricité de moins de 0,3%.

Chirotech© est développé par Biotope, leader français de l'ingénierie écologique, en partenariat avec OSEO, l'ADEME, la Région Languedoc Roussillon et de nombreux développeurs éoliens.

Contact : **Hubert Lagrange**, Directeur de recherche.

Prix 2011 « Innovation dans les éco-technologies »

« Un an vient de passer après notre remise du Prix Entreprises et Environnement décerné par le Ministère de l'écologie et l'Ademe. Après l'effet bénéfique de cette récompense ou disons de cette reconnaissance, Clean Energy Planet a continué à œuvrer pour la mise en place de structure de charge et de verrouillage des 2 roues électriques. Ce prix nous a permis d'assoir notre notoriété auprès des collectivités et entreprises. Cette reconnaissance nationale a certainement facilité les négociations entre les institutions et Clean Energy Planet. Aujourd'hui les parcs installés s'agrandissent, de nouveaux clients utilisent les systèmes des 2 roues électriques en libre-service de Clean Energy Planet et nous sommes en négociations pour exporter le système dans des pays européens. »

Contact : **Céline Seckler**, Gérante.

Directrice de la publication : Nathalie Boyer • Rédaction : Cécile Couteau • Maquette : www.impribeau.be • Crédits photos : Orée
Périodicité : lettre semestrielle • ISSN : 1293-2426 • Association Orée - 42, rue du Faubourg Poissonnière - 75010 Paris
Tél. : 01 48 24 04 00 • Fax : 01 48 24 08 63 • Site internet : www.oree.org • e-mail : oree@oree.org • couteau@oree.org